



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II
AU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE ITALIENNE
VINGT ANS APRÈS LA PUBLICATION
DE L'EXHORTATION APOSTOLIQUE "FAMILIARIS CONSORTIO"**

*A mon Vénéré Frère le Cardinal Camillo RUINI
Président de la Conférence épiscopale italienne*

1. C'est avec un vif plaisir que j'ai appris que l'Eglise qui est en Italie s'apprête à célébrer les vingt ans de *Familiaris consortio* par une série d'initiatives: elles seront une contribution précieuse pour le Peuple de Dieu, pour tous ceux qui sont à la recherche de la vérité et pour la société civile elle-même. Il s'agit d'initiatives importantes, que je désire accompagner par la prière et par mon affection sincère, dans l'attente de rencontrer les familles italiennes lors de la veillée qui se tiendra sur la Place Saint-Pierre, le samedi 20 octobre et de la Messe que j'aurai la joie de célébrer le jour suivant, à l'occasion de la béatification des époux Luigi et Maria Beltrame Quattrocchi.

Lors des premiers temps de mon pontificat, lorsque j'ai inauguré les travaux du Synode sur la Famille, le 26 septembre 1980, j'ai dit que: "la famille est l'objet fondamental de l'évangélisation et de la catéchèse de l'Eglise, mais elle est également son sujet indispensable et irremplaçable: un sujet créatif", et j'ajoutais que, en raison de cette force créative, "c'est précisément la famille qui donne la vie à la société". Je conclusais ensuite le discours aux Pères synodaux en rappelant que toutes les tâches de la famille se résument dans la tâche fondamentale suivante: "protéger et garder simplement l'homme!" (cf. *ORLF* n. 40 du 30 septembre 1980).

2. Beaucoup de personnes se demandent: pourquoi la famille est-elle aussi importante? Pourquoi l'Eglise insiste-t-elle tant sur le thème du mariage et de la famille? La raison est simple, même si tous ne réussissent pas à le comprendre: de la famille dépend le destin de l'homme, son bonheur, la capacité de donner un sens à son existence. Le destin de l'homme dépend de celui de la famille et c'est pour cette raison que je ne me lasse jamais d'affirmer que l'avenir de l'humanité est

étroitement lié à celui de la famille (cf. *Familiaris consortio*, n. 86). Cette vérité et si évidente que l'attitude, malheureusement très fréquente, de ceux qui négligent, offensent et relativisent la valeur du mariage et de la famille, apparaît paradoxale.

La vision de l'homme, l'interprétation de son unité personnelle, dans laquelle s'expriment la dimension corporelle, intellectuelle et spirituelle, la signification des liens d'affection et de la transmission de la vie, se trouvent au centre d'un débat contemporain, qui a de profondes répercussions sur la condition de la famille. Face à cette situation, la tâche primordiale de l'Eglise est de faire apparaître les raisons qui rendent urgent et nécessaire l'engagement de tous les chrétiens en faveur de la famille. Dans le même temps, c'est la tâche des familles elles-mêmes et de toutes les personnes de bonne volonté d'accomplir tous les efforts possibles pour que soient reconnus les droits de cette institution sociale, au bénéfice des individus et de la société tout entière.

3. Le Synode sur la Famille a marqué la vie de l'Eglise sur le chemin de l'application du Concile Vatican II et *Familiaris consortio*, qui en a recueilli le travail précieux, représente une étape décisive dans la détermination des responsabilités de la famille et de ce qu'il est nécessaire d'accomplir pour l'aider dans le déroulement de ses fonctions irremplaçables. Vingt ans après cette Exhortation apostolique, nous devons rendre grâce à Dieu des fruits abondants qui en ont découlé pour l'Eglise et pour la société et nous devons saisir les germes de bien qui ont éclos dans le cœur des familles qui, à la lumière des enseignements qui y sont proposés, inaugurent une nouvelle saison de grande activité. Ces vingt années ont servi à faire mûrir une conscience diffuse de la vocation et de la mission de la famille et, comme cela se produit dans le cours normal d'une vie humaine, c'est à ce stade que commence la saison de la maturité, la saison où les responsabilités sont pleinement assumées.

Il est nécessaire pour l'Eglise d'accompagner ce chemin de façon adaptée, en fournissant également, à partir des ressources spirituelles qui plongent leurs racines dans la grâce sacramentelle du mariage, toutes les contributions humaines, culturelles et sociales qui peuvent aider la famille à se présenter comme le centre et le carrefour de la vie ecclésiale et sociale. Il faut surmonter tout dualisme naïf et inapproprié entre vie spirituelle et vie sociale. Le bien de la famille est un bien intégral et les diverses dimensions de son existence ne sont pas dissociables. Sa vie, en tant que cellule fondamentale de l'Eglise et de la société, possède toujours une valeur sociale et publique, qui doit être reconnue, sauvegardée et promue.

4. La famille se trouve aux origines de l'histoire du salut, mais elle est également aux origines de l'histoire de l'humanité et nous pouvons dire qu'elle en est l'essence, car l'histoire de l'homme est substantiellement une histoire d'amour. N'oublions jamais que "l'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la

révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience et s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement" (cf. *Redemptor hominis*, n. 10; repris dans *Familiaris consortio*, n. 18).

La famille tourne autour de ce noyau central de l'existence humaine et la société tire son origine de celui-ci. Aujourd'hui encore, cette vérité est trop souvent oubliée, falsifiée et foulée aux pieds. Il faut donc multiplier les occasions d'étude et de réflexion, les formes de mobilisation des familles, les initiatives culturelles, sociales et politiques qui, dans le respect des rôles et des compétences, soient cependant en mesure d'aider les responsables du bien commun à agir de façon cohérente avec la vérité sur l'homme, qui comporte toujours, et tout d'abord, la sauvegarde de la vie humaine, du mariage et de la famille. Depuis longtemps, l'Eglise qui est en Italie travaille à soutenir la famille également dans cette direction, en conjuguant, dans l'optique du projet culturel, l'action pastorale avec une présence incisive dans les domaines de la culture et de la communication.

5. Ce Congrès, d'une grande importance pour la communauté ecclésiale et pour la bien-aimée nation italienne, est organisé par la Commission épiscopale pour la famille et la vie, par le Forum des Associations familiales et par le Service national pour le projet culturel sur le thème "La famille sujet social. Racines, défis et projets", qui se déroulera à Rome du 18 au 20 octobre et auquel participeront plus de mille délégués des diocèses et des associations familiales. Je désire faire parvenir aux congressistes mes vœux les plus chaleureux pour le bon déroulement des travaux et une bénédiction particulière, afin que cette précieuse occasion d'étude et de confrontation renforce les convictions sur la valeur du mariage et de la famille, et suscite un enthousiasme renouvelé dans l'engagement au service de la famille. Le thème choisi indique avec clarté la direction qu'il faut prendre pour imprimer un tournant décisif à la situation sociale, qui en Italie également, n'a pas encore vu la complète réalisation d'un projet cohérent dans le domaine des politiques familiales, souvent évoquées, mais pas toujours réalisées.

Il est en particulier nécessaire de passer d'une considération de la famille comme étant un secteur, à une vision de celle-ci comme critère de mesure de toute l'action politique, car toutes les dimensions de la vie humaine et sociale sont liées au bien de la famille: la sauvegarde de la vie humaine, la protection de la santé et de l'environnement; les projets d'urbanisme des villes, qui doivent offrir des conditions de logement, des services et des espaces verts à la mesure des familles; le système scolaire, qui doit garantir une pluralité d'interventions, d'initiatives, qu'elles proviennent de l'Etat ou d'autres partenaires sociaux, à partir du droit à choisir des parents; la révision des processus de travail et des critères fiscaux, qui ne peuvent tenir compte uniquement de chaque personne prise individuellement, en négligeant, ou pire encore, en pénalisant le noyau familial.

6. Le travail qui attend les congressistes est plus que jamais vaste et difficile, mais il existe aujourd'hui les conditions pour une inversion significative des tendances, à partir d'un respect cohérent du principe de subsidiarité dans les relations entre l'Etat et la famille et d'une forte poussée culturelle, qui ramène au centre de l'estime et de l'attention de tous la valeur du mariage et de la famille. Le rapport correct entre l'Etat et la famille se fonde, en effet, sur l'institution juridique du mariage qui est, et qui doit rester, comme l'affirme la Constitution de la République italienne, l'élément de garantie pour la reconnaissance sociale des familles. Le mariage est également la condition qui permet à l'Etat d'effectuer un discernement correct et nécessaire entre la famille authentique, avec ses droits inaliénables, et les autres formes de co-existence.

Ce que j'ai écrit dans *Familiaris consortio* demeure un point de référence fondamental:

"L'institution du mariage n'est pas une ingérence indue de la société ou de l'autorité, ni l'imposition extrinsèque d'une forme; elle est une exigence intérieure du pacte d'amour conjugal qui s'affirme publiquement comme unique et exclusif pour que soit vécue ainsi la pleine fidélité au dessein du Dieu créateur" (*Familiaris consortio*, n. 11).

Il est certain que la contribution qualifiée des intervenants, des experts et la contribution de tous les participants au Congrès seront utiles pour trouver les voies les plus adaptées pour l'affirmation et le développement de tout cela, au cours de cette nouvelle saison. En effet, les familles attendent légitimement, d'une part, la réalisation de conditions sociales correspondant à leurs exigences et, de l'autre, elles doivent contribuer à construire un nouveau modèle social à travers leur engagement direct et grâce à l'aide des associations familiales qui les représentent. Je désire exprimer ma plus vive satisfaction pour ce qui a été accompli en Italie par le Forum des Associations familiales, qui a le mérite d'avoir encouragé un débat de haut niveau sur les problèmes sociaux, en accordant la parole aux exigences les plus authentiques de la famille et en contribuant ainsi au bien de toute la société italienne.

7. J'attends avec joie la rencontre de samedi 20 octobre, pour invoquer le Seigneur en même temps que de nombreuses familles. Il s'agira d'un moment important pour réfléchir aux défis qui concernent la famille et aux responsabilités des divers acteurs de la vie ecclésiale et civile. Ce chemin articulé, sur lequel les familles italiennes sont engagées, aussi bien à travers leur réflexion que par leur participation à la Veillée organisée par la Conférence épiscopale italienne, atteindra son sommet dimanche matin, lors de la béatification des époux Luigi et Maria Beltrame Quattrocchi. Dans l'attente de pouvoir célébrer les merveilles du Seigneur rendues visibles sur le chemin de sainteté de ces époux, j'adresse ma pensée reconnaissante à toutes les familles engagées dans l'édification de la civilisation de l'amour et j'accompagne par ma prière ces journées de réflexion et de confrontation, en invoquant sur tous la protection et la proximité de Marie, Reine de la famille.

Du Vatican, le 15 octobre 2001

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana